

L'Unité

le journal de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires



Nos valeurs au pilori

NOS VALEURS AU PILORI

Au cœur de cet été 2010, deux faits divers tragiques ont donné l'occasion au Président de la République, à certains membres de son gouvernement ainsi qu'à ceux de son parti, de détourner les yeux de l'opinion publique des turpitudes d'une partie du personnel politique hexagonal.

Momentanément enterrée l'affaire Woerth-Bettencourt, aux oubliettes les abus et autres dépenses somptuaires des Ministres, effacée la crise et ses conséquences, escamoté le débat sur les retraites, l'heure est au tout sécuritaire !

Dans un registre et une dialectique empruntés au «F-Haine» et dont ils sont coutumiers, le locataire de l'Élysée et ses courtisans, se sont aveuglément lancés dans une ignoble campagne de stigmatisation de millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale.

Et peu importe pour eux si, au passage, ils ont favorisé la propagation des idées nauséabondes du parti d'extrême-droite, bafoué la constitution, renié les valeurs de la République, Liberté, Égalité et Fraternité et foulé aux pieds les fondements mêmes de la construction européenne, notamment celui qui instaure la libre circulation des ressortissants de l'Union Européenne dans l'espace communautaire. La communauté internationale toute entière a d'ailleurs tancé une politique jugée raciste et même le très sérieux New York Times a souligné la dangereuse stratégie électoraliste du gouvernement français.

Une question nous taraude : la violence de plus en plus forte qui s'exprime au travers des actes de délinquance, notamment à l'encontre de l'autorité publique, ne trouverait-elle pas une partie de ses origines dans l'attitude de certains de ceux qui justement la détiennent, à quelque niveau que ce soit.

Soyons clairs toutefois : les actes délictueux doivent être réprimés, en fonction de leur gravité. Mais ils doivent l'être dans le cadre des lois républicaines et non dans celui de lois opportunistes et d'exceptions. C'est une question de démocratie.

Si nous laissons faire, après les Roms, les gens du voyage et les Français d'origine étrangère, viendra le tour des opposants politiques, des syndicalistes et de tous ceux, qui d'une quelconque manière, contestent les politiques gouvernementales.

Dans ce contexte délétère, les agents de la DGFIP sont mis à contribution pour des opérations de basse police et le contrôle fiscal est brandi comme l'arme suprême de lutte contre la délinquance (le syndrome Al-Capone). Au même moment, les moyens humains et budgétaires de notre administration subissent des coupes claires et ceux qui tentent d'échapper à leur juste contribution au fonctionnement de la collectivité, par la fraude ou l'exil fiscal, continuent de bénéficier d'une protectrice impunité et de tous leurs droits civiques.

Pour faire face à ces dangereuses dérives, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires appelle à une massive mobilisation citoyenne, sociale et républicaine.

■ GARDEN PARTY HERAULTAISE

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que le département de l'Hérault est passé en DRFiP.

Comme partout ailleurs, la mise en place de la fusion s'accompagne de trop nombreuses suppressions d'emplois qui touchent principalement les cadres d'exécution (C et B) et le sentiment grandit que l'opération de rapprochement entre la DGI et la DGCP favorise les débouchés de carrière des employés dits supérieurs dont le nombre a, au passage, sensiblement augmenté. Pour la DRFiP de l'Hérault on compte ainsi une Directrice régionale, trois administrateurs généraux, trois administrateurs des Finances Publiques, sans parler des directeurs divisionnaires, receveur des finances, directrice départementale, trésorier principal... Pour le reste, la Direction a maintenu le cap et suit scrupuleusement et coûte que coûte sa feuille de route.

Si les réformes continuent de s'empiler et les restructurations de se poursuivre, les agents attendent toujours une véritable amélioration de leurs carrières, l'augmentation significative de leurs rémunérations, une réelle reconnaissance de l'élévation de leurs qualifications, de leur implication dans la défense du service public et de la conscience professionnelle dont il font preuve dans l'exercice des missions. Ils ne récoltent qu'arbitraire, mépris et dégradation de leurs conditions de travail ce qui engendre un profond malaise parmi une très grande majorité d'entre eux.

Toutes ces déceptions, inquiétudes, revendications, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires n'a de cesse de les porter et de les défendre, tant au niveau local que national sans qu'elles soient véritablement entendues et prises en considération.

Il faut se serrer la ceinture, déficit public oblige, nous dit-on !

Mais voilà, pas pour tout le monde, car le 12 juillet 2010 à 18 heures notre DRFiP et M. le Préfet ont trouvé quelque chose à arroser et invité personnalités et haute hiérarchie, pour fêter le 1er anniversaire de la mise en place de la DRFiP, sans état d'âme ni pudeur quant au coût d'une telle manifestation, démontrant encore une fois le peu de respect qu'ils ont des agents et de leurs difficultés.

Si à Paris la garden-party du 14 juillet a été annulée, nos responsables héraultais ont maintenu la leur.



Robert JACQUET

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est en deuil. Pendant l'été, nous avons appris avec tristesse le décès, le 5 juillet, de notre ami et camarade Robert Jacquet. Né en 1925, Robert a participé à la création et au développement du SNUI dans les années 1960. De nombreux collègues qui l'ont croisé Cité Paradis puis Rue Lulli ont pris la carte du SNUI, emportés par son discours et son comportement. Il a été secrétaire de section du SNUI

de l'ancienne 3^e direction de la Seine, devenue direction de Paris Nord Est, de 1967 à 1971, section qu'il a représenté au congrès de Dax en 1968 et au congrès d'Evian en 1970.

Inflexible devant la hiérarchie abusée par son accent «ensoleillé», il a su faire émerger de jeunes militants et de jeunes syndicalistes qui ont retenu ses leçons de syndicalisme. Retraité, il est resté fidèle à son syndicat. Il continuait de lire assidûment l'Unité qu'il recevait chez lui et assistait chaque fois qu'il le pouvait à l'AG des retraités. Robert, qui avait entraîné les équipes de rugby de l'ATSCAF, était également enthousiaste sur les stades. Malade, il continuait de se passionner pour les matchs en commentant en connaisseur les évolutions techniques, à la mêlée ou à la touche.

L'Unité présente ses condoléances attristées à sa famille et à ses amis.

Des agents Résolument Unanimes à Dijon : C'EST LA GALÈRE !

Le 21 juin dernier, des militants de l'Union SNUI SUD Trésor Solidaires sont allés à la rencontre des personnels de la DRFiP de la Côte d'Or pour discuter de leurs conditions de travail et de leur vécu quotidien de la fusion. Curieusement, la délégation a été «accompagnée» sur une partie de la journée par un Directeur Divisionnaire, peut être lui aussi soudain soucieux de la parole de ses subordonnés. La visite des différents services de la Direction s'est achevée par la tenue d'une HMI, où les agents ont pu librement parler de leur travail et de leur ressenti.

Tout d'abord, comme le plus souvent dans les autres DRFiP, il n'y a pas d'unité de lieu puisqu'on compte au total 5 bâtiments (dont deux sont en vente) qui regroupent les agents de cette direction fusionnée, deux étant utilisés par la Direction Régionale Unique. C'est ainsi que toute une partie de la hiérarchie se trouve «coupée» de ses agents ce qui ne facilite évidemment pas la communication.

DLU de préfiguration, la DRU de la Côte d'Or existe juridiquement depuis le 18 juin 2009 et de fait depuis avril 2009. Après un peu plus d'un an de fonctionnement réel, force est de constater que le tableau est loin d'être idyllique.

L'absence de communication et de liaison est un leitmotiv frappant dans le témoignage des agents rencontrés : que ce soit les agents de la division logistique, des divisions des dépenses ou des ressources humaines, tous ont témoigné de l'absence d'informations de leur hiérarchie, de l'inexistence de réunions sur l'harmonisation des procédures, du manque de liaisons entre les services. Conséquences (que l'on retrouve dans beaucoup d'autres services fusionnés) : les agents doivent se débrouiller avec des procédures et/ou des outils différents (ex-DGI et ex-DGCP) simplement juxtaposés, ou, lorsque un outil unique existe (comme Agora), avec une formation réduite voire inexistante. Tout ceci se passe sans réel pilotage, les agents parlant d'une hiérarchie plus occupée de son avenir individuel et de sa promotion que du réel fonctionnement de la DRU.

Les agents doivent aussi faire face aux charges de travail supplémentaires, conséquence de l'attribution de nouvelles missions, ou suite à l'extension de Chorus, en devant composer avec des effectifs constants ou en baisse. A la DRU de Dijon, c'est malheureusement aussi le constat d'une réelle souffrance au travail : certains agents en HMI ont enfin pu dire cette souffrance alors qu'ils n'avaient jamais participé à une quelconque rencontre avec des militants syndicaux !

Il serait plus que temps que les agents cessent de subir les affres des réorganisations suite à la fusion qui ne cesse de dégrader leurs conditions de travail.

Dans ce numéro 948

- **La rentrée** p. 4
- **Etats des lieux de la fusion** p. 5 à 7
- **Règles de gestion** p. 8 à 10
- **Action sociale** p. 12 et 13
- **FSE** p. 14 et 15

La rentrée sera sociale ... et politique

Si l'on en juge par le peu de remontées en provenance des sections syndicales de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la période estivale semble avoir été plutôt tranquille sur le front de la DGFIP. Tout juste a-t-elle été ponctuée de quelques visites sur le terrain du Ministre Baroin, accompagné par l'aréopage habituel des cadres de la DGFIP, à Guéret, Troyes et Grenoble. Lors de ces deux dernières visites, les militants du syndicat ont pu, dans le cadre des audiences normalement programmées dans ce genre de situation, porter les revendications de l'Union ainsi que les inquiétudes persistantes des agents.

A Grenoble, dans une période toujours délicate pour la mobilisation, le Ministre et ses acolytes ont été accueillis par environ 80 agents venus de différents sites du département. Sans intention de vouloir hiérarchiser ces voyages ministériels, celui-ci peu être qualifié de particulier. En effet, le but principal de ce déplacement était la Préfecture du département où le Ministre en charge du portefeuille (plutôt vide..) du Budget et des Comptes Publics venait officialiser, après les incidents du quartier de Villeneuve, la mise en place du GID (Groupement d'Intervention Départemental). Son passage, somme toute naturel, à l'Hôtel des Finance Publiques de Grenoble, peut s'analyser comme un message : B. Hortefeux n'est pas notre ministre de tutelle. OUF ! Nous aurions pourtant pu penser le contraire quand, à la sortie d'un conseil des ministres, celui en charge de la sécurité publique a annoncé le détachement (encore un !) d'une dizaine d'agents de la DGFIP (nos gouvernants emploient volontiers le vocable d'agents du fisc, ça doit faire plus peur !).

Ce calme tout relatif augure-t-il d'une rentrée plus tempétueuse ? C'est le vœux que nous formons tant les sujets qui devraient tous nous conduire à agir sont nombreux.

Retraites, valeurs et choix de société

C'est le 7 septembre que les Députés commenceront l'examen du projet de loi portant réforme du régime des retraites. Le même jour, les Sénateurs sont appelés à plancher sur un énième texte sur la sécurité incluant les mesures infamantes pour la République concernant la déchéance de la nationalité française pour les Français d'origine étrangère auteurs de certains délits. Ces deux textes apparemment éloignés l'un de l'autre sont pourtant les marqueurs d'un virage idéologique particulièrement dangereux. Chacun réclame une riposte de haut niveau et deux mobilisations auront eu lieu au moment où vous lirez ces lignes. La première le 4 septembre, date anniversaire de la fondation de la République, contre la xénophobie et le racisme, la seconde le 7 septembre pour exiger le retrait du projet de loi de réforme des retraites. Engagement citoyen et humaniste pour la première, engagement syndical et social pour la seconde nous ne pouvons que souhaiter une participation massive des agents de la DGFIP à ces deux initiatives.

Pour ce qui concerne les manifestations du 7 septembre, il faut espérer que l'élan du 24 juin dernier lancera dans la bataille les plus réticents et les plus fatalistes.

L'heure est à la riposte, l'heure est à la Résistance. Rendez-vous pour le bilan.

Règles de gestion : c'est parti

A la DGFIP, considérant comme bouclées (ou quasiment) les opérations de fusion, tant du point de vue structurel que statutaire (les nouveaux statuts ont été publiés au Journal officiel de la République en août), l'administration va ouvrir, après une première réunion de méthode qui s'est tenue début juillet, l'épineux dossier de l'harmonisation des règles de gestion. C'est une foltitude de groupes de travail qui est programmée tout au long du dernier quadrimestre 2010 : sur les 85 jours (nous vous faisons grâce des jours fériés et autre périodes de congés qui ponctueront la période) qui nous séparent de 2011, 60 seront consacrés à la tenue de groupes de travail (sur les règles de gestion et sur d'autres sujets, structurels ou touchant aux métiers). Si on y ajoute les CAP (nationales et locales), les CTP (locaux et nationaux), les rendez-vous ministériels, chacun pourra mesurer à quel point le calendrier syndical et social est chargé. Il demandera non seulement l'engagement des militants locaux et nationaux mais aussi et surtout un soutien impératif et sans faille de tous les personnels. Chaque élévation du niveau de mobilisation, mesuré par un taux de grève significatif et par la présence massive des agents de la DGFIP dans les actions et les manifestations, est une arme offerte aux représentants syndicaux pour défendre les intérêts des personnels face à une administration pour le moins peu encline à répondre aux revendications.

Comme vous pouvez le constater, les sujets de mécontentement et de mobilisation sont légion, tant en interne à la DGFIP que sur un champ beaucoup plus large, dans un contexte marqué par la poursuite et même l'amplification de la crise que les billevesées souriantes de Mme Lagarde ne suffisent toujours pas à nous faire oublier et par une volonté gouvernementale de durcissement. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires aborde, comme à son habitude, la période avec combativité et la volonté farouche de faire aboutir les revendications et de défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et d'humanisme auxquelles nous savons que nos adhérents et plus largement une majorité d'agents de la DGFIP sont attachés.

ETAT DES LIEUX DE LA FUSION

La DGFIP est une jeune enfant de la RGPP, mais ses géniteurs semblent aujourd'hui penser qu'après à peine un peu plus de deux ans d'existence, leur «bébé» est capable de marcher tout seule.

Parini, Rambal et consorts affichent la mine réjouie du travailleur accompli. Pour eux l'essentiel des aspects structurels et structurants de la fusion DGI/DGCP est en place. Il ne reste plus qu'à mettre en place l'architecture administrative des services informatiques dont les grandes lignes sont déjà tracées. Ils sont entrés dans la phase de suivi. Nous en voulons pour preuve la diminution, par rapport à ces derniers mois, du nombre des groupes de travail consacrés aux aspects structurels : moins d'une dizaine dont les intitulés ne laissent aucun doute, il s'agit plus de faire des bilans, du suivi et de fixer des

échéances de calendrier que de discuter du fond.

Sur le terrain c'est une autre paire de manches. Il faut dire que les parents et les grands parents de la petite DGFIP sont un peu radins. Ils jouent même les «pères fouettards» en ce qui concerne le niveau des emplois qui a déjà largement atteint la côte d'alerte et côté «pognon» la famille à des oursins dans les poches.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ne se résout pas et ne se résoudra pas à laisser les choses en l'état. Elle continuera à revendiquer une amélioration de la situation de tous les agents de la DGFIP, du point de vue du cadre, du contenu, du pilotage des missions et des conditions de travail comme du point de vue des rémunérations, des carrières, des qualifications et de la reconnaissance de celles-ci.

Généralisation à marche forcée !

La création juridique des DLU se précipite. 88 d'entre elles auront été créées fin 2010, soit 90 %. L'administration hâte le déploiement des SIP dont 597 sur environ 800 auront été installés à la fin de l'année, soit les trois quarts. Quant aux PRS, leur déploiement sera terminé fin 2010 (20 en 2009 puis 80 en 2010), soit un déploiement intégral opéré en un an et trois mois ! La généralisation des services fusionnés s'achèvera en 2011, avec une dizaine de DLU restant à créer juridiquement, ainsi qu'environ 200 SIP. En prime, l'intégralité des trésoreries, au nombre de 3000 (contre 4000 il y a dix ans) a intégré dès l'automne 2009 le dispositif d'accueil fiscal de proximité du Guichet Fiscal Unique. Un «bon» affichage dont M. Parini se félicite déjà, tandis que cette généralisation à marche forcée, sans recul, génère une pression et un malaise grandissants dans les services. Mais peu importe, à la DGFIP, l'intendance doit suivre ...

Vitesse et précipitation

La mise en place des SIP s'effectue sans guère de dialogue social et de nombreuses pétitions sont déposées auprès des directions locales pour dénoncer l'absence de prise en compte des revendications des personnels. Concernant les DLU, le dialogue est proche du néant : les agents ne sont pas consultés sur la réorganisation des services tandis que les organisations syndicales locales sont informées a posteriori. Au plan national, alors que les discussions sur les SIP se sont déroulées au travers d'une quinzaine de groupes de travail, celles sur les DLU se sont limitées à trois réunions dont la dernière remonte à plus d'un an (9 avril 2009) ! Bien que la généralisation de ces DLU soit en cours, aucun point d'étape de leur fonctionnement n'a été présenté aux organisations syndicales par l'administration. Nous avons interpellé par écrit M. Parini le 19 mai 2010 pour dénoncer cette interruption du dialogue social et nous attendons toujours sa réponse ! Les services de direction sont-ils un domaine réservé à la seule administration ? Tout le laisse supposer. Le dialogue social façon DGFIP sert avant tout d'alibi, les questions sont éludées par l'administration qui, bien souvent, a déjà pris ses décisions et les conditions de travail en prennent un coup !

ETAT DES LIEUX DE

Conditions de travail dégradées

La restructuration des locaux s'effectue dans de mauvaises conditions, et l'espace vient à manquer. C'est ainsi qu'à Arles (13) la trésorerie se retrouve confinée dans un espace réduit tandis qu'on constate un déséquilibre des espaces de travail entre les différents secteurs d'assiette et de recouvrement du SIP. Pour le CDI du Mirail en Haute-Garonne, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige une extension du bâtiment pour l'instant refusée par la Centrale.

Un peu partout, à l'accueil, au manque d'espace s'ajoute le manque de confidentialité (boxes ouverts avec cloisons en verre comme à Ambert dans le Puy de Dôme). L'accueil, vitrine du SIP, cristallise d'ailleurs ses problèmes de fonctionnement : manque d'effectif, pression au travail, tensions avec les contribuables (la charge d'accueil augmente inexorablement), navettes incessantes entre l'accueil et les services situés à l'étage (comme à Beauvais ou à

Denain).

Pendant que l'accueil focalise l'attention, les services d'assiette et de recouvrement du SIP souffrent : la gestion est dépouillée de ses effectifs pour assurer la réception comme on le constate à Nîmes et à Reims ? Certains agents estiment même que «l'accueil cannibalise la gestion». Faute d'emplois, entre accueil du public et travaux de gestion du SIP, c'est la quadrature du cercle ... ce qui génère une dégradation tant du service public rendu, que des conditions de travail.

Et ce n'est pas une surprise si la dernière campagne IR s'est déroulée de manière particulièrement tendue ! Au CDI de Champ-Fleuri (Réunion), une distribution de tracts a d'ailleurs été réalisée en intersyndicale en fin de campagne pour dénoncer les conditions d'accueil, les suppressions d'emplois et le recours aux auxiliaires pour la saisie des déclarations.

On peut s'attendre au pire pour la

campagne de recouvrement cet automne !

Dans les DLU, les services se trouvent éclatés en deux bâtiments : l'ex DSF et l'ex TG. Quelle synergie de la nouvelle DDFIP ou DRFIP dans ces conditions ? Aucun programme immobilier ambitieux visant à réunir l'ensemble des services dans un seul et même nouveau bâtiment n'est en vue, restrictions budgétaires obligent. Pour se rendre dans un service de l'autre bâtiment, on voit agents et directeurs se munir d'imperméables et parapluies ! A moins de renoncer et de ne correspondre que par courrier, téléphone ou mail. Pratique, non ?... Sans compter que dans nombre de directions, les transferts d'agents se sont traduits par leur entassement avec restriction d'espace pour constituer des services communs ...

Le niveau insuffisant et dégradé de l'emploi demeure l'élément central de la dégradation des conditions de vie au travail.

De lourdes menaces pèsent sur l'avenir des services fusionnés

■ Dans les DLU :

- Avec le déploiement de l'outil informatique géant Chorus, en janvier 2011, au coût astronomique (1 milliard 100 millions), l'administration concentre la mission de la dépense de l'Etat au niveau régional dans les DRFIP avec la mise en place de centres de services partagés (CSP) et de services facturiers (SFACT). Le corollaire : les suppressions d'emplois et l'industrialisation des tâches de contrôle de la dépense publique, loin d'une gestion rigoureuse du service du paiement de la dépense.

- La DGFIP procède par ailleurs à la liquidation pure et simple de 12 des 24 Centres Régionaux de Pensions (rattachés aux DRFIP) renommés Centres de Gestion des Retraites avec, pour les pensionnés, la création en «front office» d'un centre d'appel avec deux établissements,

l'un à Rennes, l'autre à Bordeaux (également centres de gestion pour leurs régions). Cette nouvelle organisation va permettre à l'administration de supprimer 200 emplois. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce une concentration nationale de cette mission et un recul de la qualité du service rendu aux pensionnés.

Enfin, la mise en place programmée de l'Office National de Paye hypothèque sérieusement l'avenir des services qui assurent la gestion de la rémunération.

D'ici un an, les suppressions d'emplois vont gagner les services RH. Alors que ces services sont essentiels à la vie des agents et à celle des services, les agents de ces divisions n'ont toujours à ce jour aucune visibilité sur leur avenir et celui de leur service.

LA FUSION (suite)

■ Dans les SIP :

- L'administration avance à grands pas et sans recul sur l'implantation des grands SIP : à ce jour aucun point d'étape n'a été encore présenté aux organisations syndicales sur leur fonctionnement.

Outre l'insuffisance évidente de moyens en emplois face à la masse de travail, se posent des problèmes particuliers d'organisation sur les sites multi-CDI. L'administration est amenée à proposer des protocoles spécifiques pour le fonctionnement de ces grands sites : protocole pour la gestion des RAR, protocole d'accueil. Ces protocoles sont jugés par les agents comme de véritables usines à gaz et dénoncés comme tels notamment dans le Cher, à Bourges. Le mécontentement des agents grandit et se manifeste même en plein mois d'août : ainsi à Grenoble, les agents se sont rassemblés le 23 août pour accueillir le ministre, M. Baroin, accompagné de M. Pa-

rini, afin de lui exposer les difficultés qu'ils rencontrent pour exercer leurs missions dans les SIP, et plus particulièrement celui de Grenoble DRAC.

Et que penser enfin de la mission foncière, oubliée de l'administration pour qui la priorité politique doit être donnée à la fusion DGI/DGCP ? 350 rapprochements CDI/CDIF avaient été opérés avant la suspension de ces opérations de rapprochement.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, le constat est clair : la mission foncière est passée à la trappe. Pour nous, il est nécessaire dans un premier temps de créer des secteurs fonciers en SIP, là où les rapprochements CDI/CDIF ont été réalisés, et enfin de revenir aux CDIF.



Remise en cause du service public

Le réseau de la DGFIP se concentre, se rétracte, s'éloignant toujours un peu plus de l'administré : suppression des trésoreries de zone rurale, concentration du recouvrement (centres prélèvements services, centres d'encaissement, pôles de recouvrement spécialisé), tandis que se multiplient les pôles de compétence en tout genre (pôles d'enregistrement, pôles patrimoine/revenus, pôles ICE) et les fusions de services (fusions de CDI et constitution de CDI/SIE et maintenant fusion DGI/CP assortie de la concentration régionale de la dépense avec Chorus et de la suppression de la moitié des CRP). Le service public de proximité rendu aux contribuables et aux collectivités locales est gravement remis en cause.

On constate un véritable dévoiement des missions : industrialisation, gestion de masse, perte de la maîtrise et de la finalité de la mission, perte de repères, déshumanisation des rapports sont désormais le lot quotidien des agents. Comment être motivés, comment se sentir impliqués, concernés ... par son travail, son utilité, si le rapport aux citoyens, à l'usager n'est plus au centre de la mission de service public.

Pour l'administration, le service public rendu semble être une préoccupation secondaire face à la RGPP et son train d'économies budgétaires.

Face à la DGFIP, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires oppose une conception du service public basée sur des unités territoriales de pleine compétence, à taille humaine, pour un service public de qualité, proche de l'usager, dans une réflexion intégrant l'aménagement du territoire, en zone rurale comme en zone urbaine. C'est un véritable enjeu de société.

Conclusion : Le climat s'alourdit de jour en jour à la DGFIP

En définitive, les restructurations de services issues de la fusion ont prouvé, comme on le souligne dans le département de l'Eure-et-Loir, qu'elles entraînaient systématiquement une augmentation des charges de travail avec des suppressions de postes à la clef (l'emploi encore et toujours la question centrale) et une extension de compétences sans reconnaissance.

La question revient, insistante : quel retour pour les agents ? L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires continue de se battre pour une revalorisation indiciaire et indemnitaire, pour l'amélioration des carrières et pour un plan de qualification ambitieux.

Création de la DGFiP :

Après les longues discussions sur la mise en place des statuts fusionnés, les négociations sur l'harmonisation des règles de gestion des personnels vont s'ouvrir début septembre.

Evidemment, le cycle des réunions, organisées par thème, sera dense et devra traiter de tous les sujets qui intéressent les agents, individuellement et collectivement.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires défendra bien évidemment les acquis des deux filières mais se battra également et surtout pour exiger une nette amélioration de différentes dispositions actuellement en vigueur.

Pour l'Union, il ne s'agit pas en effet de faire un choix entre la meilleure et la moins pire des règles existantes mais bien d'exiger la mise en place d'un corpus de règles lisibles, acceptées par l'ensemble des agents et s'appuyant donc sur des critères objectifs, transparents, vérifiables par les personnels et leurs représentants dans le cadre des organismes paritaires (CAP Nationales, Centrales ou Locales).

Les actes de gestion sont répartis par l'Administration en grands thèmes.

- ▶ Les mutations
- ▶ Les premières affectations
- ▶ Les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude
- ▶ La notation
- ▶ Le recrutement, la formation et les concours
- ▶ La gestion des agents de catégorie A +
- ▶ Le rôle des CAP Nationales et Locales

Dans le respect des revendications exprimées par les deux composantes de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, vous trouverez ci-après les grands principes que notre organisation défendra lors de ces longues négociations.

Les mutations

Actuellement les règles sont différentes selon les deux filières et selon les catégories d'agents, tant au niveau des critères de classement des demandes que des conditions d'affectation. Les agents de catégorie A sont tous « mutés » selon leur ancienneté administrative mais le processus d'affectation est quelque peu différent selon les responsabilités sollicitées. Les agents C et B de la filière fiscale sont classés à l'ancienneté administrative.

Dans la Filière Gestion Publique le classement des demandes s'effectue selon l'ancienneté de la demande. Dans les deux filières, les agents peuvent évidemment bénéficier de priorités, qu'elles soient statutaires (rapprochement de conjoints,) ou de gestion (situation personnelle difficile,

L'administration a d'ores et déjà décidé que le critère de l'ancienneté administrative sera, à terme, applicable à tous avec des dispositions transitoires particulières pour permettre aux agents C et B de la filière Gestion Publique de ne pas se retrouver déclassés et donc de ne pas voir disparaître leur chance d'obtenir une mutation.

L'Union demandera de ne pas uniquement concentrer le

débat sur le critère à retenir pour classer les demandes et exigera de l'ouvrir à tout le processus d'élaboration des mouvements généraux, depuis la rédaction de la demande jusqu'à l'affectation finale sur le poste de travail :

- rédaction de la demande d'affectation la plus fine possible, non limitation des vœux, délai de séjour d'un an au maximum,
- publication d'un projet de mouvement soumis à l'avis de la CAP Nationale et établi selon le critère retenu et donc opposition aux affectations selon le profil ou suite à avis,
- transparence dans l'élaboration du mouvement de mutations : affectations disponibles, situation des emplois, des effectifs...,
- publication d'un mouvement définitif après avis de la CAP Nationale,
- puis ouverture d'un mouvement local établi exactement selon les mêmes principes et les mêmes règles....

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est bien sûr opposée à toute mobilité forcée et défendra par ailleurs le droit pour chaque agent de rester dans sa filière d'origine ou d'en changer s'il le souhaite.

Les premières affectations

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, les premières affectations des agents recrutés dans un corps doivent être décidées en fonction de leur situation dans leur nouveau grade quelle que soit leur origine (concours externe, concours internes, examen professionnel ou liste d'aptitude). De plus, les agents concernés doivent pouvoir être affectés au plus près de leurs centres d'intérêts personnels et familiaux et bénéficier de conditions d'examen de leur demande de première affectation (priorité pour rapprochement, etc) identiques à celles des agents titulaires.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires demandera donc que les règles applicables pour les premières affectations soient débattues parallèlement à celles des mutations.

harmonisation des règles de gestion des personnels

Les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires revendique la mise en place de carrières linéaires. Elle est donc opposée à tout barrage qui pourrait freiner la progression indiciaire des agents au sein de leur corps.

Tous les agents C sont appelés à exercer les mêmes fonctions quel que soit leur grade, tous les agents B également. Ils doivent donc pouvoir atteindre l'indice terminal de leur catégorie de manière linéaire et le plus rapidement possible. A défaut d'une véritable carrière linéaire (un seul grade par catégorie), les agents doivent être promus au grade supérieur sans condition, dès qu'ils remplissent les conditions statutaires.

Pour ce qui concerne les promotions de C en B et de B en A par liste d'aptitude, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exi-

gera le retour à des critères de sélection ne laissant aucune place à l'arbitraire ainsi qu'une amélioration du dispositif des promotions de fin de carrière.

Enfin, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires veillera à ce que les perspectives de promotions des agents de l'une ou l'autre des filières ne soient pas dégradées du fait du regroupement au sein d'un même corps de milliers d'agents qui sont actuellement répartis différemment dans les grades d'origine.

L'Union exigera donc du Ministre un abondement des plans de qualifications intracatégoriels et intercatégoriels.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exigera également le renforcement du rôle des CAP Nationales.

La notation

Le décret de 2002 est actuellement applicable dans les deux filières dans les conditions bien connues des agents et militants. Un nouveau décret, publié en juillet, vient une nouvelle fois bouleverser les conditions dans lesquelles l'Administration veut que soit portée une appréciation sur le niveau de collaboration des agents.

Ce décret consacre la suppression de la note chiffrée, la mise en place de l'entretien professionnel (à comparer à l'entretien dévaluation), de nouvelles modalités de répartition des réductions de cadence et la possibilité de moduler les régimes indemnitaires en fonction de la manière de servir.

L'Union dénoncera tous les effets pervers de cette nouvelle réforme et exigera, quel que soit le système décidé en final par l'administration le plus de transparence possible, le plus de lisibilité pour les agents et combattra toutes velléités de faire de l'élitisme dans l'attribution des réductions.

Elle exigera également un dispositif sérieux et cadré pour permettre aux agents de déposer des recours devant les instances paritaires.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires combattra très fermement toute décision visant à réintroduire une modulation des régimes indemnitaires.

Le recrutement, la formation et les concours

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, le concours est la pierre angulaire de la politique de recrutement de la DGFIP seul garant d'une réelle égalité de traitement entre les candidats. Lors des discussions avec la Direction Générale, l'Union réaffirmera notamment ses réserves sur l'organisation d'épreuves de pré admissibilité sous forme de QCM, d'épreuves de RAEP qui renforcent les logiques de profils.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires veillera à ce que l'administration n'accentue pas le poids des oraux par le jeu des coefficients. Par ailleurs, la professionnalisation des concours sera mise en avant par l'Union, tout en recherchant une cohérence de niveau afin de n'exclure aucun public.

Harmonisation des règles de gestion des personnels
suite en page 10

Règles de gestion (suite)

Le recrutement, la formation et les concours (suite)

L'harmonisation des pratiques en matière de concours sera aussi exigée, comme par exemple l'octroi d'une autorisation d'absence systématique la veille des épreuves des concours et examens professionnels. Par ailleurs, l'Union revendique plus d'ambition, de moyens et de possibilités pour les préparations aux concours.

Concernant la formation initiale, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires refusera toute réforme visant à créer des écoles par catégorie (A, B, C) afin de maintenir et de privilégier les synergies intercatégorielles au sein d'une même promotion. Les discussions sur les doctrines d'emplois, ont mis en évidence que le champ des missions de la DGFIP nécessite des compétences de haut niveau et conduit à structurer les services autour de métiers distincts mais complémentaires.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la formation initiale doit impérativement tenir compte de cette réalité et un allongement de la durée de la formation initiale doit être envisagé pour les stagiaires C, B et A quel que soient les modalités d'accès à la catégorie (concours, examen professionnel, liste d'aptitude).

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, les stages prati-

ques doivent pouvoir se dérouler sur la base de choix exprimés par les stagiaires. La logique de stage probatoire sera combattue. Par ailleurs, l'Union revendique une amélioration du régime indemnitaire des stagiaires. L'Union refusant que les agents soient enfermés dans des ornières fonctionnelles, revendiquera une formation en cours de carrière leur permettant de changer de métier chaque fois qu'ils le souhaiteront.

La formation en cours de carrière devra aussi, compte tenu de l'évolution des législations et procédures, être au maximum déconcentrée. Tous les agents devront avoir un réel droit d'accès à la formation, y compris dans des domaines d'activité non liés aux fonctions exercées.

C'est pourquoi, l'Union revendique le renforcement de l'actuel réseau de formation qui dépend désormais de l'ENFiP (Ecole Nationale des Finances Publiques)* et la création de postes de formateurs permanents dans les écoles et les centres de formation déconcentrés de l'ENFiP. Enfin, la formation des agents promus dans des grades de A+ doit être assurée par le réseau de formation DGFIP.

(Depuis le 1/09/2010 l'ENFiP regroupe notamment les anciennes écoles et centres de formation des impôts et du trésor, les services des concours).

La gestion des agents de catégorie A +

Les règles de gestion des agents d'encadrement et de commandement répondent à des critères spécifiques. Elles feront donc l'objet de négociations distinctes. Tous les actes de gestion (affectations, mutations, avancements et promotions, conditions de détachement sur les postes correspondant à des statuts d'emplois) y seront abordés.

Au sein de chaque métier (Inspecteur Principal, Inspecteur Divisionnaire) l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires défendra les principes de linéarité. Elle sera très attentive au déroulement de carrière de l'ensemble des agents de catégorie A lors des discussions visant à décliner, dans les règles de gestion, certaines dispositions statutaires (promotions notamment) et exigera que les affectations et mutations soient décidées annuellement en application de règles précises et négociées.

Le rôle des CAP nationales et locales

Pour chaque acte de gestion, les propositions ou projets de l'administration doivent être soumis à l'avis des organismes paritaires. L'Union exigera donc que, parallèlement à la définition des règles de gestion soient débattus la place et le rôle des différentes instances. Elle exigera également que les représentants des personnels puissent exercer véritablement leur mandat ce qui suppose la mise à disposition des moyens nécessaires (informations et délais de préparation des CAP.....).

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rendra compte de l'état d'avancement des travaux qui vont probablement se prolonger en début d'année 2011. Les nouvelles règles de gestion devraient être opérationnelles dès septembre 2011, date de mise en application des nouveaux statuts fusionnés.

APÉRO RACISTE ET XÉNOPHOB

« Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis » (A. de St Exupéry)

C'est au mois de juin, à Paris, qu'est née, dans la mouvance de l'extrême droite française, l'idée d'organiser des apéros « saucisson-pinard ». L'initiative parisienne, interdite par les autorités locales, a fait tache d'huile dans de nombreuses métropoles. A chaque fois, les municipalités comme les préfetures se sont opposées à la tenue de ces rassemblements dont le caractère raciste et xénophobe ne fait aucun doute. Nous ne pouvons que saluer l'attitude de ces responsables politiques. Pourtant certains s'accommodent, voire encouragent encore ces relets nauséabonds. C'est ainsi qu'un de ces apéros a été autorisé, et pas n'importe où : à Toulon, la plus grosse ville ayant été dirigée par le FN. Ni le Préfet, représentant de l'Etat, ni le maire UMP de la ville et membre du gouvernement Fillon ne se sont opposés à la tenue de cette manifestation, malgré l'insistance des organisations syndicales locales CFDT, CGT, FSU et Solidaires.

Sous le soleil de la méditerranée, la politique ne rime malheureusement ni avec humanisme ni avec courage.

REATE : LES PREFETS INQUIETS. NOUS AUSSI !

La réforme administrative et territoriale de l'Etat (REATE) à peine effective sur le terrain, les Préfets, véritables patrons des directions départementales et régionales interministérielles, sont déjà montés au créneau pour dénoncer des rigidités persistantes qui entravent notamment la mobilité des personnels et qui « ne favorisent pas l'émergence de communautés de travail au sein des directions départementales ». Nous pourrions nous réjouir des difficultés rencontrées dans la mise en place d'une réforme dont nous avons, au travers de Solidaires Fonction Publique, dénoncé la forme et le contenu. Pourtant, dans leur cri d'alarme, les Préfets appellent de leurs vœux encore plus de décloisonnement dans la gestion des ressources humaines dont les éléments essentiels, carrières, statuts, rémunérations, régimes indemnitaires, devraient être, selon eux, harmonisés rapidement afin justement de faciliter la mobilité des personnels. Les risques que nous avons pointés de voir de mettre en place, au prétexte de cette réforme structurelle, des modes de gestion dévoyés, sont bien réels et dans un contexte où l'harmonisation, sans doute parfois nécessaire, des règles de gestion, au sens large du terme, se fait rarement à l'avantage des fonctionnaires, il est plus que vital, pour les salariés, de disposer d'organisations syndicales capables de s'opposer vraiment et sans compromission, au pouvoir administratif et politique. A ce sujet, les élections pour le renouvellement des représentants des personnels dans les instances paritaires auront lieu, dans les directions interministérielles, le 19 octobre prochain. Nous appelons les électeurs à voter et à faire voter pour les listes présentées par Solidaires.

MANIFESTATIONS ANTI-CRISE : LE SOUTIEN DE L'UFE

Les mesures d'austérité prises par de nombreux gouvernements en Europe ont donné lieu, même si les médias ne s'en sont guère fait l'écho, à de nombreux mouvements populaires de contestations. L'Union des Personnels de Finances en Europe (UFE) dont l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est membre a apporté son soutien sans faille à ces manifestations et nous publions ci-contre son message de solidarité.

Des dangers de la dématérialisation

Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent amèrement le bon vieux temps de la plume Sergent Major, du stylo à bille et des tas de papiers qui encombraient bureaux, «roules-tri» et autres armoires. L'utilisation des outils informatiques et des techniques modernes de l'information et de la communication (TIC) sont notre lot quotidien et cela nous aide plutôt bien dans nos travaux quotidiens, qu'ils soient syndicaux et professionnels. Pas question donc de jeter aux orties nos ordinateurs.

Pourtant, par certains aspects, l'utilisation qui est faite de ces outils peut avoir des conséquences néfastes et l'administration argue trop souvent des hypothétiques gains de productivité générés par l'informatique et les TIC pour procéder à des suppressions d'emplois et à des restructurations, les secondes facilitant les premières et vice-versa. La DGFIP est en pointe dans ce domaine et notre bon Directeur Général s'est récemment vu décerner le prix spécial «réforme de l'Etat» de la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat (DGME) remporté par le ministère du Budget pour le déploiement de son projet TIPI. Il ne s'agit ni de camping, ni d'indiens mais bien d'un projet informatique qui doit permettre le paiement dématérialisé des recettes des collectivités locales (crèche, cantine, eau,...), autant de produits actuellement recouverts par les trésoreries dites de proximité.

Vous voyez bien où nous voulons en venir et surtout où veulent en venir nos responsables administratifs et politiques : quand le volume des paiements dématérialisés, gérés de manière quasi automatique et sans interventions humaines, aura atteint un certain seuil, il n'y aura plus besoin de guichet et de caissier...CQFD.

Et ce n'est pas qu'une vue de l'esprit d'un syndicaliste paranoïaque. Prenez «télé-IR», le fleuron de la dématérialisation des relations entre l'administration et les administrés. L'évolution du volume des déclarations déposées via Internet, qui après avoir connu une réelle inflation s'est un peu tassé cette année (+ 700 000 télé déclarants entre 2009 et 2010, pour 2 300 000 entre 2008 et 2009), n'est-elle pas chaque année l'occasion pour l'administration de procéder à des suppressions d'emplois ciblés ? Et ce malgré les difficultés engendrées pour les agents par cette procédure.

Nous reviendrons plus en détail sur les effets -les positifs et les négatifs- de cette virtualité, mais dans les circonstances actuelles, déclarer ses impôts sur la bonne vieille 2042 papier et payer ses échéances directement au guichet en monnaie sonnante et trébuchante devient un acte militant.

L'Union des Personnels des Finances en Europe (UFE) exprime sa solidarité avec les manifestations et les grèves des salariés des administrations fiscales et douanières en Europe.

Il faut condamner sévèrement les tentatives des Etats européens, visant à lutter contre la crise financière par des mesures d'austérité imposées au service public.

Au lieu de faire payer ceux qui ont occasionné la crise financière par une taxe sur les banques et un impôt sur les transactions financières, ce sont les salariés du service public et les citoyens qui doivent payer la note.

Il ne s'agit pas seulement d'une violation éclatante de la justice sociale mais aussi d'une grave intervention nuisant à l'efficacité de l'Etat. Etant donné que les administrations de contrôle, comme le fisc et les douanes, manquent d'ores et déjà cruellement de personnel, des milliards d'euros, qui leur reviennent de droit, font défaut chaque année aux budgets des différents Etats. Une restriction supplémentaire de l'efficacité du service public par des réductions de personnel et des conditions de travail insatisfaisantes sont inacceptables, tant sur le plan politique que social.

L'UFE soutient donc les manifestations justifiées des collègues dans toute l'Europe.

ACTION SOCIALE : INSUFFISANCE

Le 15 décembre 2009, les organisations syndicales boycottaient le CNAS budgétaire. En effet les annonces pour 2010 et surtout pour 2011 laissent entrevoir une réduction drastique des moyens alloués à l'action sociale.

Pour 2010, les associations ALPAF, AGRAF, et EPAF qui assurent les prestations logement, restauration et vacances parviendront bien à clore leur budget, mais en utilisant toutes leurs réserves financières. Au-delà, dès 2011, faute de moyens financiers suffisants, ce sont les prestations qu'elles distribuent qui se trouvent en péril.

Face à une telle régression, les organisations syndicales ont donc décidé d'un commun accord de boycotter le CNAS du mois de décembre.

M. LAMIOT, secrétaire général du Ministère, a reçu en audience les organisations syndicales le 11 février dernier pour leur annoncer la tenue de quatre groupes de travail thématiques, qu'il présiderait, consacrés respectivement au logement, à la restauration, au tourisme et enfin aux autres prestations. Lors de ces GT de «concertation» sur les moyens et les contenus de la politique ministérielle d'action sociale, qui se sont tenus les 15 avril, 25 mai, 1er juin et 18 juin, les organisations syndicales ont dressé un état des lieux mais ont surtout tenté de faire évoluer et d'améliorer les dispositifs existants.

Le logement : situation dramatique

C'est l'association ALPAF qui distribue l'ensemble des prestations de logement, à savoir l'attribution des logements, par la politique de réservation, à l'aide à la première installation et enfin les divers prêts liés à l'acquisition ou à l'amélioration du logement.

Pour 2010, la subvention versée à ALPAF, déjà en baisse en 2009 (22,8 millions) a été fortement diminuée, contraignant l'association à utiliser ses réserves (12,5 millions) pour poursuivre son activité au même niveau.

Cela étant, l'objectif fixé à ALPAF par la nouvelle convention mise en place en 2010 et que Solidaires a d'ailleurs refusé d'entériner, est de réserver en Ile de France 180 à 200 logements par an, objectif bien insuffisant compte tenu des besoins.

Nous avons exigé que la subvention pour ALPAF revienne au niveau de celle de 2007 afin que l'objectif minimaliste de 10000 logements fixé par Thierry BRETON soit atteint en 2013.

Par ailleurs, si un effort particulier doit être fait pour satisfaire tous les primo-arrivants en Ile de France, ALPAF doit aussi pouvoir loger les agents avec des familles et satisfaire les familles monoparentales confrontées au problème du divorce.

Nous avons rappelé que les 10000 logements devaient être calculés sans tenir compte des 800 logements en foyer, qui pour nous ne constituent que des solutions temporaires et précaires.

En ce qui concerne les aides et les prêts au logement et à l'amélioration de l'habitat (qui viennent enfin d'être ouverts aux retraités !), le ministère voudrait s'orienter vers un octroi sous conditions de ressources.

Solidaires sera très vigilant sur cet aspect : aucun agent ne doit être exclu de ces prestations dont le taux de pénétration est au demeurant très faible.

Mais à l'évidence, on ne pourra pas faire mieux avec moins et c'est donc une subvention à la hauteur des besoins qui doit être exigée.

La restauration : des disparités inadmissibles accentuées par l'introduction du «Bio»

Le 25 mai, c'est un groupe de travail consacré à la restauration qui s'est réuni, toujours présidé par M. LAMIOT.

Rappelons que la restauration, toutes solutions confondues, représente la part la plus importante du budget de l'action sociale puisque 80 millions, soit la moitié du budget de l'action sociale lui sont consacrés.

La restauration collective occupe une part prépondérante, avec 10 millions de repas servis annuellement représentant 40 millions.

Ces repas sont proposés dans 314 restaurants ministériels (dont 31 exploités par AGRAF), 100 restaurants inter-administratifs (RIA) et 558 restaurants conventionnés (148 restaurants administratifs, 158 restaurants d'entreprises, 84 restaurants commerciaux).

Solidaires a rappelé son attachement à la restauration collective et la nécessité d'une restauration homogène sur l'ensemble du territoire. Elle a aussi souligné l'importance d'une tarification unique pour un repas social comportant un plat principal et deux périphériques : ce n'est qu'en retenant cette notion, en effet, que l'harmonisation tarifaire à un sens, (la tarification au plat et différenciée entraî-

nant de lourds surcoûts pour les agents) et d'autre part cela permet à chacun de manger un repas équilibré.

S'agissant plus spécifiquement d'AGRAF, M. LAMIOT, tout en souhaitant une optimisation des coûts de fonctionnement, suggère qu'elle élargisse son offre à une gamme type sandwicherie ou brasserie à emporter.

Cela mérite réflexion quand on connaît par exemple l'écart de prestation entre les restaurants de Bercy et les autres structures AGRAF. Bien évidemment, le secrétaire général n'a pas manqué de nous proposer une hausse des tarifs de l'harmonisation tarifaire qui passerait ainsi pour 2011, hors subvention interministérielle, à 4,81 € en Ile de France et 5,31 € en province.

Quand on sait qu'AGRAF cherche à réduire les portions et les grammages (par exemple, 90 g pour la viande au lieu de 120 g), on ne peut que s'opposer à une telle augmentation.

Quant au titre restaurant nous avons une fois de plus réclamé l'augmentation de sa valeur faciale.

Solidaires a proposé une modulation de la va-

leur faciale et de la part de l'Etat employeur en fonction de l'indice de rémunération ce qui permettrait aux agents les moins rémunérés de pouvoir manger décemment. Elle s'est une nouvelle fois étonnée, mais nous n'avons pas eu de réponse, que la subvention interministérielle ne soit pas appliquée au titre restaurant.

Enfin s'agissant de l'introduction du «Bio» dans la restauration administrative, à partir de l'expérimentation engagée fin 2009 dans 4 restaurants de province, on aboutit à des surcoûts allant de 730 000 € à 970 000 €.

M. LAMIOT estime que le budget de l'action sociale ne permettra pas de supporter cette charge supplémentaire.

Or, si Solidaires est tout à fait favorable à l'introduction de denrées «Bio», pour des raisons environnementales et touchant à la santé, en revanche, cela ne doit pas entraîner une restauration à 2 vitesses : l'introduction du «Bio» est une décision administrative et le surcoût induit doit en être intégralement supporté par l'Etat.

Si le «Bio» est bon, c'est bon pour tout le monde, et cela a un coût social.

ET INCERTITUDES POUR 2011

Solidaires a souhaité avoir des informations sur l'état d'avancement des travaux de Paganini et sur l'implantation d'une structure AGRAF à l'Argonne, deux dossiers que nous soutenons seuls depuis plus de deux ans.

Pour Paganini, il nous a été répondu que le projet, d'un montant de 2,5 millions était en cours de programmation par la DGFiP. Et quant à l'Argonne, le secrétaire général n'a pas souhaité s'exprimer.

Les relations Secrétariat / DGFiP ne semblent pas être au beau fixe mais en attendant ce sont les agents qui en font les frais car pour Paganini, les travaux devaient être terminés fin 2010 début 2011 !

Et puis nous avons une fois de plus déploré que les réserves dont dispose l'association AGRAF soient consacrées à la rénovation des restaurants de Bercy : l'entretien et la rénovation des bâtiments re-

lève du budget du ministère et non pas de celui de l'action sociale.

De telles pratiques reviennent à confisquer aux agents l'argent qui leur est dû et qui aurait du servir, par exemple à diminuer le coût des repas. Le ministère a fait d'autres choix que nous ne partageons pas et qui remettent en cause l'essence même de l'action sociale

Solidaires sera très attentive au dossier de la restauration et du «Bio» en particulier : de grandes disparités perdurent alors même que le budget «restauration» est très important.

Il est essentiel à l'heure où le pouvoir d'achat des fonctionnaires est sérieusement mis à mal, de préserver la notion de repas social et de favoriser l'accès de tous à une vraie restauration collective au meilleur coût.

Tourisme social : transport à la charge des familles et patrimoine sur la sellette

Le 1er juin 2010, c'est au tourisme social qu'était consacré le groupe de travail ou plus exactement à EPAF puisque le ministère ne subventionne quasi exclusivement que cette association.

Le travail réalisé par les équipes d'EPAF en association avec les délégués est unanimement reconnu et ministère comme organisations syndicales soulignent la qualité des prestations fournies.

Pour ce faire, EPAF dispose d'un budget de près de 30 millions en 2010 qui devra lui être, a minima, reconduit en 2011 pour assurer les mêmes prestations.

EPAF doit en effet disposer d'un budget conséquent pour envoyer les enfants en centres de vacances dans les meilleures conditions de sécurité et pouvoir faire face au différents aléas, comme celui du nuage volcanique au printemps dernier, et cela à un coût.

Rappelons que le secteur «vacances enfants» connaît beaucoup de succès avec environ 18% des enfants de 4 à 17 ans qui lui font confiance, soit plus du double de la moyenne nationale. Mais la qualité et l'éventail des séjours proposés (600 séjours par an) avec une organisation du plus haut niveau en sont sûrement la raison.

Rappelons également qu'EPAF assure aussi chaque année l'envoi dans ses centres de vacances de 368 enfants atteints de maladie ou de handicap, et que l'intégration avec les autres enfants se passe toujours très bien.

Le taux de subventionnement et les tarifs pratiqués, tout compris, font que la mixité sociale est particulièrement réussie.

Le secrétaire général a fait quelques propositions, toutes rejetées, à savoir :

- Un schéma de transport différent avec réduction des points de rassemblements ramenés de 45 à 22.
- Une participation forfaitaire aux coûts de transports, éventuellement modulée suivant les revenus et/ou la zone géographique.
- Alignement des tarifs de printemps sur ceux d'hiver.

Sur l'activité «vacances familles» EPAF enregistre un meilleur taux de fréquentation de l'ensemble de ses résidences mais on note encore une très forte demande pour l'été en bord de mer alors que d'autres résidences à la montagne sont délaissées.

Solidaires a alors suggéré d'introduire un mécanisme de rotation des bénéficiaires entre les différents types de séjours.

Le secrétaire général a également émis l'hypothèse de vendre certains biens qui reviendraient trop cher à EPAF sachant que le retour sur le prix de cession est actuellement de 65%. Cette proposition nous semble très dangereuse car EPAF perdrait peu à peu son patrimoine (puisque'il n'est pas prévu de lui en céder un autre en contrepartie) et en définitive ne deviendrait plus qu'un acheteur-revendeur de séjours d'autres prestataires.

A quand un chèque donné aux agents pour partir en vacances ?

La convivialité et la solidarité de ces séjours EPAF nous paraissent essentiels et doivent donc être préservés. D'autres solutions sont possibles pour sauvegarder le patrimoine de l'association et nous sommes prêts à les étudier.

Autres prestations : silence total

Enfin le dernier groupe de travail devait traiter des autres prestations.

Force est de constater qu'il fut de courte durée, le secrétaire général restant très évasif sur bien des points, dont le sujet mutuelle, ou esquivant les réponses quant à nos demandes de nouvelles prestations, comme par exemple le prêt pour achat de voiture. La seule proposition concerne une trentaine de réservations supplémentaires de berceaux pour les agents, effort certes, mais notablement insatisfaisants quand on sait les difficultés rencontrées par les agents en matière de garde d'enfants. Par ailleurs, à budget constant, ce «plus» implique forcément un «moins» mais lequel ?

C'est là le seul engagement concret issu des GT sur les discriminations résultat bien modeste et insuffisant après des heures de discussion sur un sujet qui mériterait une autre considération.

Enfin, Solidaires a fait valoir que l'accès à toutes les formes de culture devrait être intégré à l'action sociale et géré en tant que tel.

Budget 2011 : quel montant ?

A l'issue de ces groupes de travail, un CNAS devait être convoqué le 9 juillet.

Ce CNAS devait étudier le bilan de l'année 2009 mais surtout nous annoncer le budget dévolu à l'action sociale ministérielle pour 2011 suite aux arbitrages budgétaires.

C'était sans tenir compte d'une rencontre préalable des organisations syndicales avec les Ministres, où les engagements précédents n'étaient pas tenus et où toute forme de discussion était interrompue.

Les organisations syndicales décidaient donc de boycotter toutes les instances ministérielles que ce soit les groupes de travail ou le CTPM et le CNAS.

Cela étant, il semblerait que le boycott entrepris en décembre ait partiellement porté ses fruits dès lors que le budget de l'action sociale de 2010 serait intégralement reconduit en 2011 pour 160 millions d'euros.

Mais restons prudent car en tout état de cause, un tel budget ne permettra pas la mise en place de prestations nouvelles.

Forum Social Européen : quelle

Pour sa sixième édition, le forum social européen 2010 s'est tenu à Istanbul du 1er au 4 juillet dernier. Espace d'échanges et de réflexions pour les différents acteurs y participant, (mouvements sociaux, syndicats, associations et réseaux citoyens..) le FSE s'est tenu cette année dans un contexte particulier de crise, de généralisation des plans d'austérité, alors que des réponses collectives contre les politiques néolibérales peinent à s'organiser.

Engagée depuis le premier forum social européen de Florence en 2002, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a participé à ce FSE notamment par l'animation d'ateliers, l'un sur les services publics en Europe, aux côtés de Solidaires, et l'autre sur les paradis fiscaux et l'évasion fiscale, en lien avec la taxation des transactions financières.

La délégation de l'Union a, par ailleurs, suivi différents ateliers sur des thèmes aussi variés que : le travail précaire, les services publics, l'eau bien commun de l'humanité, les pensions, la question de l'Europe après la crise grecque... et bien d'autres sujets ont été abordés, comme la question écologique, l'immigration etc..

Les comptes rendus des travaux des ateliers, ainsi que l'intégralité des interventions sont sur le site de l'Union (rubrique engagements-forum sociaux-forum sociaux européen).

L'ouverture du FSE a été marquée par la manifestation de la Marche Mondiale des Femmes qui faisait étape à Istanbul, après Paris en juin dernier. Cette marche, constituée par des groupes et des organisations de tous pays, œuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes, a rassemblé à Istanbul plus d'un millier de personnes.

Enfin, la manifestation finale du FSE a rassemblé environ 5000 manifestants.



Un thème central de ce forum social : la crise en Europe et la lutte nécessaire contre les plans d'austérité

C'est véritablement la crise en Europe qui a donné le ton à ce forum social : la présence de syndicalistes grecs qui ont témoigné des luttes et des manifestations en Grèce contre les plans d'austérité a été un élément important. Ils ont décrit la colère des Grecs devant subir des hausses de prix de l'énergie, la baisse des salaires pour les fonctionnaires, la réduction des retraites, et l'anéantissement des services publics de leurs pays, qui risquent d'être réduits à terme aux seuls services qui gèrent les pensions et aux pompiers !

L'analyse de la situation en Europe est largement partagée au sein du FSE : la réponse des gouvernements européens à la crise financière, issue de la spéculation mondiale sans limite, par le renflouement des banques, et surtout par la mise en place de plans d'austérité, va conduire à la paupérisation de milliers, voire de millions de personnes. Partout on assiste à la remise en cause des droits et acquis sociaux, et surtout à l'utilisation du thème de la crise pour légitimer encore un peu plus des politiques de rigueur néolibérales.

En Espagne, en Grande-Bretagne, au Danemark ou en Irlande, des coupes claires ont été pratiquées dans les budgets sociaux. En Grèce, en Espagne, en Roumanie ou en Irlande, les salaires des fonctionnaires ont été diminués. Partout, le montant des pensions de retraite diminue et l'on augmente la durée du travail. Les ajustements fiscaux consistent essentiellement en une augmentation de la TVA, impôt le plus injuste (en Grèce, Espagne).

Le constat général est donc que la crise actuelle est une crise mondiale, systémique et aussi écologique. Il s'agit véritablement aussi d'une crise de la démocratie puisque les citoyens sont de plus en plus dépossédés du choix des politiques qui s'imposent à eux. Cette crise est aussi une crise sociale et met en avant le problème du partage des richesses (on rémunère bien plus qu'avant le capital par rapport au travail). Le système porte en lui ses contradictions et donc ses crises successives. Alors, au-delà de nos luttes sectorielles nationales et qui sont principalement des ripostes défensives, comment faire, quelles alternatives proposer ?

mobilisation sociale en Europe ?

Quelle réponse en Europe ?

Tout d'abord, il est important de dire que les réponses deviennent urgentes : l'application des politiques de rigueur pèse partout en Europe et le sentiment d'impuissance grandit, faisant ressurgir nationalisme et xénophobie. Dans ce contexte, l'attitude de certains gouvernements qui, comme en France, désignent à la vindicte populaire, des boucs émissaires (immigrés, fonctionnaires...) ne fait qu'accroître ce dangereux glissement.

Evidemment, il y a une certaine pluralité des réponses et alternatives portées par les mouvements sociaux, les organisations et associations présentes. Cette diversité est notamment le reflet des différences de culture et de militantisme : un syndicat allemand n'a pas les mêmes pratiques qu'un syndicat français et n'a pas les mêmes préoccupations qu'une ONG (organisation non gouvernementale) écologique, par exemple.

Mais au-delà de ces différences, un certain nombre de propositions et d'objectifs communs peuvent être ainsi décrits dans leurs grandes lignes :

- la régulation financière et bancaire est indispensable : il faut lutter contre les paradis fiscaux, instaurer des taxes sur les transactions financières, et travailler à la régulation des banques, repenser le rôle de la Banque centrale européenne,
- il faut harmoniser au niveau européen la fiscalité, et aller vers plus de justice fiscale pour pouvoir retrouver les fonds publics nécessaires à une véritable politique publique,
- il faut restaurer des services publics pour qu'ils soient réellement au service des usagers et qu'ils aient les moyens de remplir leurs missions d'intérêt général,
- il faut repenser la politique en matière d'écologie pour qu'elle ne soit pas un simple gadget et repenser nos modèles de développement,
- la question de la démocratisation de l'économie pose le problème du contrôle citoyen sur les décisions politiques.

La nécessité d'une réponse collective au niveau européen : l'appel du FSE à une journée de mobilisation européenne le 29 septembre prochain

Même si des réponses communes existent, encore faut-il qu'elles puissent s'imposer face au rouleau compresseur des politiques néolibérales en Europe. Une réponse à l'échelon européen paraît de plus en plus être la stratégie à adopter. **Au-delà des réseaux qui peuvent se constituer entre les différents mouvements et organisations, il est clair qu'une coalition des mouvements sociaux la plus large possible, au niveau européen, pourrait créer un nouveau rapport de force pour casser ces politiques néolibérales. C'est en ce sens que l'assemblée finale des mouvements sociaux du FSE appelle à une journée de mobilisation européenne avec notamment une manifestation le 29 septembre prochain à Bruxelles.**

Cette journée du 29 septembre s'inscrit, au-delà de cette même date initialement proposée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES), comme étant la construction, dans la durée et dans toute l'Europe, de la convergence des luttes pour imposer des politiques alternatives permettant de satisfaire des besoins sociaux et de répondre aux exigences écologiques. Cette journée européenne du 29 septembre doit être la marque visible du refus des politiques néolibérales qui inspirent directement toutes les réformes que nous combattons par ailleurs nationalement, dans notre champ d'activité syndical ou associatif par exemple.

Questionnement sur l'avenir des FSE

Après cet appel du 29 septembre qui se veut ambitieux, il est peut-être étonnant de se poser la question du devenir des forums sociaux européens. Mais certaines réalités doivent être dites pour autant : la participation aux forums sociaux est en baisse depuis quelques années, et à Istanbul c'est environ 5000 personnes qui s'y sont retrouvées cette année, loin des 60.000 personnes réunis à Florence en 2002 ! Pour autant, les représentants européens des divers mouvements sociaux y étaient quand même présents, même si les délégations n'étaient pas étoffées.

Les problèmes politiques en Turquie expliquent en partie les difficultés d'organisation matérielles du forum, ainsi que la relative faiblesse du nombre de représentants turcs. Une assemblée européenne de préparation du prochain FSE doit se tenir à Paris en octobre prochain pour rediscuter des modalités d'organisation d'un prochain forum et poser à nouveau les questions de la meilleure efficacité d'une construction collective commune européenne de propositions et d'actions. Retravailler la question du sens et de l'efficacité des FSE est une démarche réaliste et saine. Mais un constat s'impose : le FSE est un cadre indispensable et unique pour la construction de propositions et d'actions de l'ensemble des mouvements sociaux européens.

PUB